

Table ronde 2 – Quelle promotion de la recherche et de l'innovation environnementale ?

Jean-Christophe Delvallet, Directeur général de CapEnergies

Bonjour à tous.

Sur l'introduction de Monsieur Buchet, j'ajouterai que mis à part mon parcours professionnel, notamment lorsque j'ai dirigé pendant quatre ans le grand projet hydroélectrique de Nam Theun 2 au Laos, j'ai eu le grand plaisir de travailler avec l'UICN (Madame la Directrice générale), avec l'AFD (qui est l'un des financeurs clés des aspects sociaux et environnementaux de ce grand projet). Et, depuis que je suis Directeur d'un pôle de compétitivité, je travaille beaucoup avec les équipes de l'ANR. L'ANR représente à peu près la moitié de la source de financement de nos projets par définition innovants et collaboratifs.

Si vous voulez bien, je commencerai, comme le font souvent nos amis Anglo-saxons, par vous donner un cas très concret. C'est le cas de ma rencontre avec le FFEM. Ensuite je prendrai un peu de recul pour revenir à des choses plus générales sur comment promouvoir la R&D, l'innovation dans le domaine environnemental, notamment près de nos amis pays en voie de développement.

J'ai rencontré le FFEM via l'Agence Française de Développement. En décembre 2007, l'AFD a attribué une ligne de crédit de 60 m€ à trois grandes banques chinoises avec pour objectif d'utiliser ces lignes de crédit pour financer des opérations d'efficacité énergétique dans l'industrie en Chine. Je ne ferai pas un dessin, mais dans ces grands pays émergents comme la Chine ou l'Inde, à qui on a expliqué que dans « croissance verte », il n'y a pas « croissance », les gisements sont considérables. Et le problème qui se pose n'est pas de trouver de bons projets, mais la limite physique des allocations possibles d'investissement. Et donc le vrai problème est celui de l'allocation optimale des investissements sur les projets d'efficacité énergétique les plus pertinents. Et le FFEM nous a fait l'honneur de nous contacter, CapEnergies, représentant les compétences de nos membres, de nos laboratoires de recherche, de nos universités, de nos écoles d'ingénieurs, pour un contrat d'assistance technique en partenariat avec un institut chinois. Notre mission était de conseiller le FFEM et l'AFD ainsi que les banques chinoises sur la qualité technologique et technico-économique des projets qui nous remontaient par ces banques chinoises. Je citerai quelques chiffres pour vous donner une idée de ce contrat. La ligne de crédit totale de l'AFD vers les banques chinoises était de 60 m€. Le contrat que nous a attribué le FFEM s'élevait à 600 000 € (montant pas énorme mais vous verrez qu'il a vraiment servi de catalyseur).

Notre rôle a été triple. Un premier rôle était la formation des décideurs dans les banques chinoises sur les technologies et la méthodologie technico-économique d'allocations des

fonds sur ces opérations d'efficacité énergétique. Cent vingt dirigeants chinois ont été formés en France et en Chine par nos équipes. Notre deuxième mission a été la rédaction d'un guide méthodologique en chinois pour ces décideurs - pour en avoir discuté avant cette séance, je crois que le FFEM souhaiterait nous confier la suite, à savoir la traduction de ce guide dans d'autres langues, puisque c'est un guide générique qui pourrait servir à de nombreux pays dans le monde, et nous serions très heureux de continuer avec le FFEM sur cette voie. La troisième mission était de faire aboutir des projets très concrets. En ce sens, le contrat d'assistance technique du FFEM et la ligne de crédit de 60 m€ de l'AFD ont eu un effet de levier très important, puisque sur plus de trente projets que nous avons expertisés avec nos collègues chinois, vingt ont été finalement retenus et financés par l'AFD et les banques chinoises. Et, sur les 60 m€ de crédits initiaux prêtés par l'AFD, la Chine a investi un total de 350 m€ sur des projets concernant des secteurs industriels extrêmement variés puisque cela touchait aussi bien la sidérurgie, la chimie, le ciment, la biomasse, la valorisation des déchets, la production d'électricité, le bâtiment – tous domaines très fortement contributeurs aux effets de serre. Ces vingt projets financés permettront chaque année d'économiser 700 000 tonnes de charbon de qualité standard et d'éviter le rejet de plus de 2 millions de tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère. Je souligne aussi (et je reviens sur la notion de « croissance verte », parce qu'il y a bien le mot « croissance ») que ce contrat a été pour nous l'occasion de valoriser le savoir-faire des grands groupes certes, mais surtout des PME et des petites entreprises (les grands groupes savent valoriser leurs compétences tous seuls, y compris dans des pays lointains). À travers ce contrat, nous avons valorisé les compétences de certaines de nos PME et de nos laboratoires qui ont contribué à certains des projets en cours de réalisation en Chine. Voilà donc ce cas très concret.

Pour entrer dans un cadre plus général, comment aider à promouvoir la R&D, l'innovation dans le domaine de l'environnement et en particulier dans les pays en voie de développement ? En France, il existe depuis cinq ans maintenant un dispositif très spécifique créé exactement pour promouvoir la R&D et l'innovation : c'est le dispositif des pôles de compétitivité. Il existe aujourd'hui environ soixante-dix pôles de compétitivité en France qui ont tous les mêmes caractéristiques. Ce sont des associations regroupant des industriels de toutes tailles, depuis des multinationales jusqu'aux PME, et bien sûr des petites start-up (petites par la taille mais souvent grandes par l'ambition, par les compétences et la capacité d'animation), des laboratoires de recherche et le monde de la formation au sens large (universités, écoles d'ingénieurs, centres de formation professionnelle). Chaque pôle en France est à la croisée d'un ancrage territorial (le gouvernement a choisi à l'époque la maille régionale au sens administratif du terme) et d'une thématique scientifique et technologique. Par exemple, chez CapEnergies, notre thématique scientifique et technologique est l'ensemble des énergies non génératrices de gaz à effet de serre. Ce sont trois familles d'activités. Tout d'abord l'efficacité énergétique (l'économie d'énergie), car avant même de promouvoir des modes de production propre, il faut commencer par économiser l'énergie là où elle n'a pas lieu d'être produite, c'est ce qu'il y a de moins cher et de plus efficace. Une fois, qu'on a économisé tout ce qu'on pouvait, c'est en parallèle, la promotion de l'ensemble des énergies renouvelables, qu'elles soient terrestres ou marines. Puis un troisième domaine un peu particulier, (qui n'est pas du renouvelable à proprement parlé, mais qui, malgré quelques inconvénients, a de gros avantages parce qu'il ne génère pas de gaz à effet de serre), c'est le domaine du

nucléaire, et nous travaillons exclusivement sur la quatrième génération de nucléaire de fission, surtout sur le nucléaire de la fusion contrôlée autour du très grand projet international ITER à Cadarache.

Les régions que nous couvrons sont la région PACA, la Corse, la Principauté de Monaco (qui a une vision politique développement durable assez intéressante et originale), et deux îles tropicales que sont l'île de la Réunion et la Guadeloupe. Sur le plan international, nous n'avons pas la prétention de viser l'ensemble des problématiques mondiales, mais nous nous intéressons assez naturellement à tous les pays du pourtour méditerranéen et bien sûr, aux grands pays émergents comme la Chine et l'Inde. La moitié de nos financements vient de l'ANR. Pour vous donner quelques chiffres, en quatre ans d'existence, nous avons labellisé un peu plus de 250 projets, tous innovants sur le plan technologique et collaboratif (c'est-à-dire impliquant des entreprises, des laboratoires de recherche et des universités ou écoles d'ingénieurs). Sur ces 250 projets labellisés, nous avons trouvé à ce jour des financements publics européens, grands guichets français voire des guichets de financement régionaux, pour 130 projets. Et les aides que nous avons trouvées pour nos membres se montaient à 130 m€, un peu plus d'1 m€ d'aides par projet. Le bras de levier est également important puisque ces financements ont permis l'aboutissement de projets sur 360 m€ d'investissements.

À l'international, je voudrais souligner le rôle fondamental à mes yeux d'un organisme comme le FFEM. Nous l'avons vécu concrètement à travers un petit contrat de 600 000 €, qui nous a permis de valoriser des compétences françaises et européennes en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie. Ceci ajouté à la ligne de crédit de l'AFD (ce sont des prêts et non un don) à la Chine de 60 m€, presque 350 m€ d'investissements du côté chinois, avec des projets très concrets et une allocation optimale de ces crédits sur des projets touchant tous les domaines industriels et permettant à la Chine à la fois d'assurer son développement sur des technologies vertes et avec un effet vertueux pour la planète.

* * *